

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Centre de services scolaire des Hauts-Cantons**  
**084 – Des Sommets**

02

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 10 décembre 2024 à 18 h 30, au 287 rue de la Fabrique à Saint-Sébastien.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Josianne Bernier, parent  
Véronique Gosselin, parent  
Marie-Pier Dupont, parent  
Myriam Barrette-Brisson, parent substitut  
Pascale Turmel, enseignante  
Judith Dostie, enseignante  
Chloé Richard, représentante du personnel de soutien  
Francis Therrien, membre de la communauté

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

Stéphanie Leclerc, directrice de l'établissement

**ÉTAI(EN)T ABSENT(S)**

Karol-Ann Morin, parent  
Marie-Ève Boulanger, parent  
Stéphanie Robert, représentante du service de garde  
Sarah Dupuis, représentante du personnel professionnel

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h30**

Mme Stéphanie souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de Mme Josianne Bernier il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CE2425-012**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 octobre 2024**

Sur la proposition de Mme Véronique Gosselin, le procès-verbal de la séance du 28 octobre 2024 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CE2425-013**

Initiales présidence	Initiales direction

#### 4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 28 octobre 2024

La direction fait le suivi au procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 28 octobre 2024:

- Point 6.8 : Décoration de la rentrée : on inclut la décoration dans le budget fêtes de l'année. On regardera après Noël le budget restant.
- Point 6.8 : Budget émulation, nous ajoutons 50 \$ pour chaque enseignante-soutien (Judith et Andréanne)
- Point 6.10 : Mme Pascale informe les parents d'une sortie à l'Astrolab. Elle est intéressée par l'activité en ligne à 65 \$.
- Point 9 : On doit aller en appel d'offre pour le service de traiteur, Mme Stéphanie questionne les parents pour le sondage.
- Point 10 : Notre demande n'a pas été retenue pour le Prix Fondation Desjardins.

#### 5. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'interventions du public à cette séance.

#### 6. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS

##### 6.1 Budget de l'école 2024-2025

Mme Stéphanie explique le budget que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement.

Sur la proposition de Mme Marie-Pier Dupont, il est résolu d'adopter le budget de l'école tel que présenté.

Annexe CET084-2024-2025-002

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CE2425-014**

##### 6.2 Rapport budgétaire du C.E.

Nous prenons connaissance du budget au 10 décembre 2024 pour les activités du C.E. Le rapport des dépenses effectuées à ce jour est présenté aux membres.

Nous allons fermer le budget 27120

Nous ferons le transfert de 2000 \$ du 27180 vers le 27110 pour payer les autobus pour les voyages de fin d'année.

Les parents paieront les frais d'entrées. Offrir le paiement internet aux parents pour payer le voyage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CE2425-015**

Initiales présidence	Initiales direction

### 6.3 Budget d'investissements 2025-2026 (MAO)

On parle d'insonoriser le local du service de garde. Les membres se questionnent à savoir si cette dépense pourrait être payée par les campagnes de financement.

Mme Stéphanie présente les diverses demandes acheminées (lumière extérieure, insonoriser local de retrait, ajouter une armoire dans la classe de maternelle, rideau dans le gymnase, changer le lavabo au service de garde)

### 6.4 Campagne de financement (suivi)

Le Méchoui du 2 novembre a permis d'amasser un profit de 2 384,84 \$. Cette activité remplace le Défi des Sommets.

### 6.5 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (loi 56) :

Considérant qu'en vertu de l'article 75.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement approuve le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, sur proposition de la direction de l'école;

Considérant que le projet de plan de lutte soumis respecte le contenu minimal prescrit aux articles 75.1 et 75.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant que ce projet de plan de lutte a été élaboré avec la participation des membres du personnel de l'école, comme prévu à l'article 77 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Sur la proposition de Mme Pascale, il est résolu d'approuver le plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école des Sommets de Saint-Sébastien, tel que proposé par la direction de l'école, dont copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Annexe CET084-2024-2025-003

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CE2425-016**

### 6.6 Politique d'utilisation et de location des locaux

Mme Stéphanie présente la politique d'utilisation et de location des locaux.

Sur la proposition de Mme Chloé, il est résolu d'approuver la politique d'utilisation et de location des locaux.

Annexe CET084-2024-2025-004

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CE2425-017**

Initiales présidence	Initiales direction

## 6.7 Critères de sélection d'une direction

Mme Stéphanie explique le document de critères de sélection d'une direction et quitte ensuite la pièce afin de permettre aux membres du C.E. de choisir les critères les plus importants selon eux. Le document est déposé en annexe du présent procès-verbal. Les critères choisis seront déposés en annexe.

Retour de Mme Stéphanie à 19h45.

Annexe CET084-2024-2025-005

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CE2425-018**

## 6.8 Photographie scolaire 2025-2026

Offres reçues : Claude Grenier  
Marie-Ève Falardeau  
Belco (Beauce)  
Manon Rouso

Les membres vont faire des vérifications et se consulter par courriel.

## 6.9 Contenus obligatoires en orientation (COSP)

Mme Stéphanie nomme les contenus qui seront vus par les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

## 6.10 Classe de neige

Rien de décidé pour l'instant.

## 6.11 Voyage de fin d'année

Mme Stéphanie présente le tableau des coûts selon les réservations.

- Maternelles-1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> années : Cégep de Sherbrooke Entrée : 798 \$, autobus : 1299,22 \$
- 4-5-6<sup>e</sup> années : Village Québécois d'Antan Entrée : 720,89 \$, autobus : 1029,03 \$

Le CE décide de payer les factures d'autobus pour un total de 2328,25 \$.

## 7. CORRESPONDANCE

Il n'y a pas de correspondance.

Initiales présidence	Initiales direction

## 8. DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Karol-Ann est absente.

## 9. DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

La direction d'établissement informe les membres du conseil d'établissement sur les sujets suivants :  
Cour d'école : Mme Stéphanie invite les membres parents à assister aux rencontres. On regarde pour l'achat de modules et faire un parcours pour les élèves.

Mme Stéphanie va vérifier s'il est possible d'enlever le réservoir d'huile.  
Le Centre de services fournira des affiches de zone interdite.  
Gumboot est réservé pour les 22 et 23 janvier 2025.

## 10. AUTRES MEMBRES

Mme Josianne demande un survol des consultations du CE de l'année dernière. Mme Stéphanie nomme le sondage qui a été fait sur les ateliers offerts, activités parascolaires choisies, service de traiteur, conseil des élèves.

Le sondage contre la violence et l'intimidation sera fait 4 semaines après Noël.

Ajouter dans l'Info-parents une pastille pour le conseil des élèves.

Un parent soulève son questionnement en lien avec l'éclairage le soir au service de garde dans la cour d'école. Mme Stéphanie explique aux membres que les démarches sont amorcées pour ajouter l'éclairage mais que les ressources matérielles doivent tenir compte des modalités à respecter pour le Ciel étoilé de Lac-Mégantic. L'horaire pour aller jouer à l'extérieur au service de garde a été devancé.

## 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Mme Judith, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 20 h 11.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**CE2425-019**

---

Mme Véronique Gosselin, vice-présidente

---

Mme Stéphanie Leclerc, directrice